

Résultats du sondage

EDITO

Les activités des garages et des carrosseries peuvent présenter des risques d'incendie. Que peut contrôler la commune lors d'une inspection de ces affectations, notamment lors de l'octroi ou du renouvellement de plaques professionnelles?

Etudecas développe un cas concret d'inspection, et propose une check-list qui peut aider la commune à établir le niveau de risque d'un bâtiment et lui permettre ainsi de disposer d'une analyse pragmatique et structurée constituant une aide à la décision en protection incendie.

Dans Techno vous trouverez un résumé des résultats du sondage sur les publications Techno et Etudecas auquel vous avez participé.

Pour remplir sa mission de supervision de la bonne application des prescriptions de protection incendie, le service Prévention Incendie se réorganise pour développer son rôle d'accompagnement et de conseil afin de responsabiliser les acteurs concernés. « Zoom Sur » présentera ces changements et la nouvelle équipe dédiée au support aux communes.

Enfin, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous allons tout prochainement mettre en place de nouvelles formations à l'attention des communes. Ces formations seront divisées en plusieurs modules qui traiteront chacun de thèmes spécifiques (plans, installations techniques, réception, exploitation, etc...). L'objectif est de faciliter votre mission liée à la protection incendie.

En espérant que vous trouverez des informations utiles, nous vous souhaitons une agréable lecture. Nous restons à votre disposition si vous avez des questions ou des suggestions.

Elise Bodin,

Responsable du service Prévention Incendie

Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage sur nos publications Techno et Etudecas et nous vous en remercions. Nous avons reçu 145 réponses! Les résultats sont positifs: vous êtes en grande majorité satisfaits du contenu de nos publications. Nous regrettons par contre, le grand nombre de communes qui n'est pas encore abonné à nos publications et espérons que ce sondage leur aura permis de s'intéresser à celles-ci.

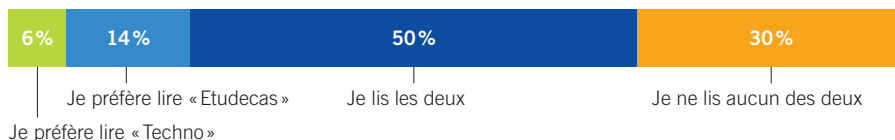
Etes-vous abonné à cette publication?

Réponses obtenues: 145 Question(s) ignorée(s): 0



Préférez-vous lire la fiche « Techno » ou la fiche « Etudecas »?

Réponses obtenues: 108 Question(s) ignorée(s): 37

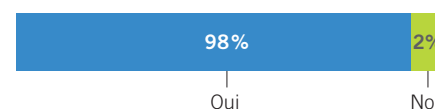


Sur les 72 abonnés à notre publication ayant répondu, nous notons un intérêt quasi similaire pour chacune des deux publications. La fréquence de parution biannuelle semble convenir à la plupart d'entre vous, même si certains souhaiteraient la voir augmenter. Il en est de même pour le format pdf envoyé par mail qui est pratique à enregistrer et facile à trouver sur notre site web lorsqu'on sait où chercher! Les thèmes traités sont suffisamment détaillés, clairs et pertinents. Nous avons néanmoins relevé l'ensemble de vos suggestions de thèmes que vous souhaiteriez lire dans Techno Etudecas qui nous donne une bonne base pour les prochaines publications et pour les formations à venir.

En complément, nous avons pris bonne note de vos commentaires et remarques qui nous permettront de nous améliorer. De nombreuses remarques sur la difficulté à retrouver des informations dues à l'absence de mots clés nous poussent à trouver des solutions de référencement pour faciliter vos recherches. Ces solutions nous amèneront peut-être à modifier le format actuel des documents.

Les thèmes traités sont-ils suffisamment détaillés?

Réponses obtenues: 74 Question(s) ignorée(s): 17



FORMATIONS

Demi-journées de formation et d'échange consacrées aux thématiques liées à la prévention incendie:

- Cours 1: 4 décembre (8h00-11h00)
- Cours 2: 4 décembre (13h30-16h30)
- Cours 3: 5 décembre (8h00-11h00)
- Cours 4: 5 décembre (13h30-16h30)
- Cours 5: 10 décembre (8h00-11h00)
- Cours 6: 10 décembre (13h30-16h30)
- Cours 7: 11 décembre (8h00-11h00)
- Cours 8: 11 décembre (13h30-16h30)

Lieu: Centre de formation ECA, Lausanne

Inscriptions gratuites:

dès le 15.10.2018 via eca-vaud.ch/PRÉVENIR/PORTAIL POUR COMMUNES

INSCRIPTIONS

Abonnements uniquement sur inscription

Pour vous abonner, inscrivez-vous sur www.eca-vaud.ch/techno ou www.eca-vaud.ch/COLLECTIVITÉS PUBLIQUES/ACCÈS ESPACE SÉCURISÉ et recevez gratuitement les prochaines éditions de techno et d'étudecas qui vous seront adressées uniquement sous forme électronique.

SUGGESTIONS

Vos suggestions sont les bienvenues, notamment pour orienter le choix des prochaines thématiques développées par étudecas. Merci de nous les transmettre via l'adresse dpre-techno@eca-vaud.ch ou le site www.eca-vaud.ch/COLLECTIVITÉS PUBLIQUES/ACCÈS ESPACE SÉCURISÉ

SOMMAIRE

- EDITO
- Résultats du sondage
- Zoom sur Réorganisation du service Prévention Incendie
- Etudecas11 Garages et carrosseries



Réorganisation du service Prévention Incendie

Forte d'une orientation axée gestion des risques et conseils de proximité, la mission du service Prévention incendie évolue. Les acteurs de la protection incendie – les communes, les responsables assurance qualité (RAQ), les propriétaires/exploitants, les firmes spécialisées dans les installations techniques – ont d'importantes responsabilités.

Conscient que ces derniers ont besoin d'appui, le service Prévention Incendie a décidé de développer son rôle d'accompagnement et de conseil afin d'aider tous ces acteurs à gagner en autonomie.

Ainsi, le service Prévention Incendie se réorganise pour remplir sa mission de conseil et se répartit en fonction des compétences communales et cantonales. L'Assurance Qualité dure toute la vie du bâtiment.

Un objet usuellement appelé de « compétence cantonale » est pris en charge par l'équipe Conseils et Autorisations en phase projet/construction jusqu'à la délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser par la commune (Art. 128 LATC – Loi sur l'aménagement des territoires et les constructions). Les objets de compétence communale restent sous l'autorité de la commune qu'ils soient en projet/construction ou en exploitation.

Les objets de compétence communale sont principalement les suivants :

- Les bâtiments d'habitation individuelle et collective à la limite des bâtiments de plus de 8 niveaux (ou de plus de 22m au dernier plancher) et les petites constructions annexes à l'habitation
- Les parkings couverts pour véhicules à moteur de moins de 40 places

Le détail de la répartition des compétences est disponible sur notre site web.

L'ECA peut être amenée à se déterminer sur certains aspects des objets de compétence communale (par exemple liés aux Eléments Naturels) mais cette détermination ne retire pas la nécessité de se déterminer par la commune sur les autres points (par exemple la Protection Incendie.)

Le groupe Conseils et Autorisations a pour mission la gestion du risque conceptuel. Afin de superviser la bonne application des prescriptions de protection incendie, les collaborateurs de ce groupe, responsables de secteurs en Prévention Incendie, vérifient notamment la plausibilité des concepts et se mettent à la disposition des communes pour les aider à la réception des travaux.

	Projet	Exploitation
Objets de compétence cantonale	Groupe Conseils et Autorisations Supervision de la bonne application des PI dans les demandes de permis de construire	Groupe Contrôles et Inspection Supervision des niveaux de sécurité des bâtiments en exploitation
Objets de compétence communale	Groupe Contrôles et Inspection Supervision et aide à la mise en œuvre des PI par les communes	

↓ Délivrance du permis d'habiter

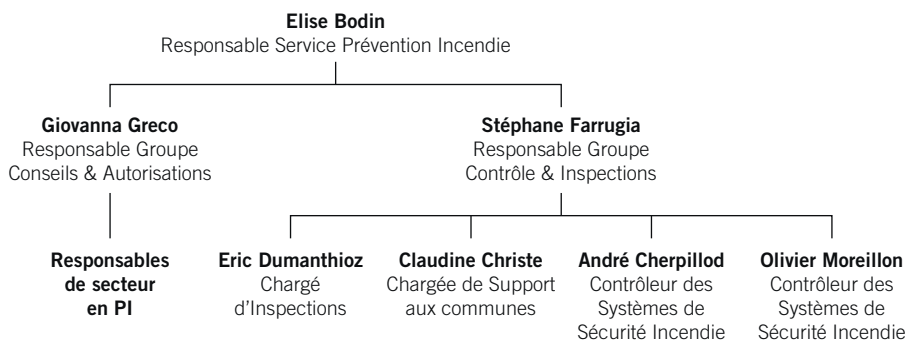
Le groupe Contrôles et Inspections a pour mission de gérer le risque technique et en exploitation. Afin de superviser et d'aider à la mise en œuvre des prescriptions de protection incendie, il regroupe les chargés d'inspections, le support aux communes et les contrôleurs de systèmes de sécurité.

Jusqu'à présent, le support aux communes était rattaché aux actions de formation. Avec l'objectif de supervision des prescriptions de protection incendie, le support aux communes est désormais rattaché au groupe Contrôles et Inspections.

Les missions du groupe Contrôles et Inspections consistent à valider les projets d'installations techniques et à réceptionner celles-ci, à apprécier et à suivre les risques du portefeuille bâtiments en exploitation, à supporter les communes et bien évidemment à conseiller en prévention incendie.

Depuis janvier, notre équipe compte une nouvelle chargée du support aux communes, en la personne de Mme Claudine Christe. Et en juillet, M. Stéphane Farrugia a pris la responsabilité du groupe Contrôles et Inspections.

De gauche à droite, en haut Eric Dumauthioz, Stéphane Farrugia, Olivier Moreillon, en bas André Cherpillod et Claudine Christe.



techno11

Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud

**Division prévention
Service Prévention Incendie**

Av. du Général-Guisan 56 – CP 300 – CH-1009 Pully
T. 058 721 21 21 – F. 058 721 21 22

dpre-techno@eca-vaud.ch

www.eca-vaud.ch

ECA
Incendie et éléments naturels

Nous protégeons l'essentiel